

RAPPORT ANNUEL

Patrimoine Croissance

Fonds Commun de Placement

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Rapport de gestion
« non audité par le Commissaire aux Comptes »

RAPPORT DE GESTION

COMMISSAIRE AUX COMPTES

DELOITTE & Associés

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

CONTEXTE ECONOMIQUE

Aux Etats-Unis, l'économie américaine a été solide et dynamique en 2024 avec la consommation des ménages comme moteur principal. Le taux de croissance annuel moyen a atteint +2,8% en 2024, après +2,9% en 2023. Toutefois, l'activité devrait ralentir en 2025 avec une croissance annuelle de 2,3% selon le consensus Bloomberg en raison des impacts des changements de politique économique de Donald Trump. Du côté de la politique monétaire, après 100 points de base de réductions de taux depuis septembre 2024, la Réserve fédérale (Fed) a stoppé ses baisses de taux, à 4,25 % - 4,50 % face aux risques inflationnistes orientés à la hausse et au manque de visibilité quant aux réformes mises en place par la nouvelle administration américaine (tarifs douaniers, immigration, politique fiscale et régulation).

En zone euro, la croissance a stagné au quatrième trimestre (+0,2% par rapport au trimestre précédent). Sur l'ensemble de l'année 2024, le PIB a augmenté de 0,9%, après +0,4% en 2023, avec de divergences notables entre les Etats membres notamment liées aux difficultés persistantes dans l'industrie. Pour cette année, l'activité dans la région est anticipée à +0,9% selon les données compilées par Bloomberg. Mais les perspectives économiques pourraient être redéfinies, avec les plans budgétaires de l'Union européenne et de l'Allemagne qui devraient stimuler l'économie mais qui pourraient influencer les perspectives d'inflation. En effet, dans un contexte géopolitique menaçant, l'Allemagne a prévu de lancer un plan d'investissement historique avec la mise en place d'un fonds de 500 milliards d'euros sur 10 ans pour financer les dépenses en infrastructures. De plus, au niveau européen, la Commission européenne cherche une plus grande flexibilité des règles budgétaires (qui pourraient permettre aux Etats de dégager jusqu'à 650 milliards d'euros de dépenses supplémentaires dans la défense dans les budgets nationaux) et la mise en place de 150 milliards d'euros de prêts européens (adossés au budget de l'UE) qui pourraient être faits aux Etats membres pour financer leurs investissements dans la défense. Du côté de la BCE, l'institution a continué sa trajectoire de baisses de taux portant le taux de dépôt à 2,5 %. Lors du comité du 6 mars 2025, la présidente de la BCE, Christine Lagarde, a laissé la porte ouverte quant à l'orientation de sa politique monétaire sans exclure une pause en avril.

En Chine, la croissance s'est établie à 5% sur l'année 2024, portée par les exportations. Les autorités chinoises ont annoncé un objectif de croissance du PIB d'environ 5 % pour cette année avec une politique monétaire accommodante et un soutien à la consommation domestique. Toutefois, le consensus Bloomberg prévoit une croissance qui ralentirait à 4,5% en 2025 étant donné les faiblesses du secteur de l'immobilier et de la confiance du secteur privé. De plus, la guerre tarifaire pourrait fragiliser les exportations chinoises.

POLITIQUE DE GESTION SUR L'EXERCICE

Performances annuelles	Patrimoine Croissance
Fonds	1,44%
Indice	3,65%

L'exercice 2024-2025 aura été une année contrastée pour les marchés financiers, dans un contexte économique et géopolitique marqué par la résurgence des tensions liées à la guerre commerciale entre les États-Unis et le reste du monde, les défis économique et politiques en Europe, notamment en France, ainsi que les incertitudes autour de la politique monétaire mondiale.

L'économie mondiale est restée résiliente, malgré l'apparition de quelques signes de ralentissement. Les chiffres sur l'inflation dans les pays développés ont confirmé la baisse progressive des prix, permettant aux banques centrales de commencer à assouplir leur politique monétaire.

Les décisions des Banques Centrales Européenne et américaine de baisser leurs taux directeurs ont ainsi contribué à maintenir la croissance et renforcer le scénario d'un soft landing, fournissant au passage un environnement non seulement propice aux entreprises mais aussi rassurant pour les investisseurs.

PATRIMOINE CROISSANCE

Dans cet environnement, bon nombre d'indices actions ont enregistré de nouveaux records historiques. C'est notamment le cas des indices actions américains, tirées par les valeurs technologiques. Les marchés européens ont quant à eux été un peu moins performants, pâtissant notamment de la dissolution de l'Assemblée nationale en France mais aussi d'une croissance moins soutenue dans la zone. En 2024, les indices boursiers ont en effet affiché des performances contrastées selon les régions et les secteurs. Aux États-Unis, les principaux indices ont été portés par les géants technologiques. À l'inverse, en Europe, le CAC 40 sous-performe, principalement en raison des tensions politiques internes en France et d'une pression économique accrue dans le secteur du luxe. Le DAX allemand et l'EuroStoxx 50 ont néanmoins démontré une certaine résilience, soutenus par une reprise industrielle et des valorisations attractives.

En Asie, le Japon s'est imposé comme l'un des marchés les plus performants, grâce à un yen affaibli et des exportations robustes. En revanche, la Chine continue de décevoir, les mesures de relance de Pékin n'ayant pas suffi à pallier les défis structurels du pays, notamment une bulle immobilière persistante et une consommation intérieure atone. Parmi les grands gagnants de 2024, l'or s'est particulièrement distingué avec une hausse de 27,1 %, porté par la baisse généralisée des taux d'intérêt, amorcée par les principales banques centrales mondiales pour soutenir la croissance, qui a rendu l'or plus attractif en tant qu'actif non générateur de rendement. Ensuite, la dédollarisation, notamment dans les économies émergentes, a amplifié la demande pour cet actif refuge.

L'exercice a été caractérisé par une exposition du fonds aux marchés d'actions, plus élevée que sur l'exercice précédent avec une exposition actions moyenne de l'ordre de 20,89 % du portefeuille (contre 30% pour l'indice de référence et une exposition moyenne sur l'exercice précédent de 18,71%). Outre nos vues directionnelles, l'intégration du modèle propriétaire (Risk@Work) de préservation de la perte maximale calendaire autorisée, telle que définie au début de chaque exercice civil, pilote la prise de risque dans les allocations déterminée en fonction de l'acquis de performance et des paramètres de marché (volatilité, corrélation des actifs...).

Notre allocation sur la partie obligataire du portefeuille, en poids est, pour sa part, assez proche de celle de son indice, en moyenne sur l'ensemble de la période d'observation (engagement moyen à 73,88%, contre 64,13% au cours de l'exercice précédent et contre 70% pour l'indice de référence). Néanmoins, en duration, notre construction de portefeuille a privilégié des produits obligataires à duration intermédiaire, dont le crédit d'entreprise, ainsi que des taux variables, ce qui se traduit par une duration moyenne du portefeuille de 3,78 contre 4,33 pour l'indice de référence, et 3,44 au cours de l'exercice précédent.

Sur la période d'observation, le fonds La Française Patrimoine Flexible (Part R), dont Patrimoine Croissance est un nourricier, réalise une performance de +2,04% contre +3,65% pour son indice de référence (30% MSCI World Dividendes nets réinvestis (€) 70% BarCap Euro Aggregate Bond Index).

L'attribution de performance sur la période d'observation fait apparaître les principaux éléments suivants sur le fonds maître La Française Patrimoine Flexible :

- La poche actions contribue à hauteur de +0,78% sur la période d'observation, correspondant à une performance de notre poche actions de +2,53% contre +7,05% pour l'indice MSCI World NR EUR. En termes d'allocation, la surpondération sur les actions émergentes nous a été profitable, tandis que notre sous-pondération relative sur les actions américaines nous a coûté en relatif. Mais plus que l'effet allocation, c'est la sélection des sous-jacents sur la partie actions américaines qui nous a pénalisé, en raison du recours à des trackers couvert contre le risque de change, ce qui nous a privé, pour partie de l'appréciation du Dollar. Par ailleurs, nous avons retenu des ETF equal weighted, qui ont sous-performé en raison de la concentration de la performance de l'indice S&P500 sur un nombre restreint de valeurs.
- L'enveloppe obligataire contribue à hauteur de +1,53 % sur la période d'observation, l'essentiel de la contribution provenant de la partie Crédit (obligations souveraines (-20 bps), obligations d'entreprises (+122 bps, dont 41 points de base sur le segment des subordonnées financières), taux variables (+56 bps).
- Le monétaire et les liquidités contribuent à +1,14% de performance sur la période d'observation.
- Les frais contribuent à -1,36% de performance sur la période d'observation (contre -1,41% pour l'exercice précédent).

L'actif net du fonds Patrimoine Croissance s'établit à 3,566 M€ au 31 mars 2025 contre 3,970 M€ un an plus tôt.

Le nombre de parts au passif du fonds a reculé de -11,4 % sur la période d'observation.

PATRIMOINE CROISSANCE

Perspectives :

Pour 2025, en raison de valorisations qui restent tendues, d'incertitudes autour de la politique du nouveau président élu américain Donald Trump et de ses impacts sur le commerce mondial, mais aussi d'interrogations sur la reprise économique de la Chine, les investisseurs pourraient être amenés à faire preuve d'un peu de prudence. Dans un marché volatil, ils mettront cependant certainement à profit tous les mouvements de baisse ou consolidation que les marchés pourraient enregistrer.

Les actions américaines devraient à nouveau attirer les investisseurs car elles bénéficient d'une croissance robuste et d'une fiscalité favorable.

En Europe, si l'assouplissement monétaire constitue un catalyseur, il faudra que les risques politiques se dissipent pour orienter les capitaux sur la zone.

Aux Etats-Unis où la croissance reste résiliente, les investisseurs considèrent que la politique de la FED sera moins accommodante qu'initialement anticipé. Dans un environnement qui devrait rester volatil, avec l'arrivée de la nouvelle administration républicaine, la Fed devra gérer l'impact des tarifs douaniers et un marché de l'emploi qui devrait finir par être plus atone qu'en 2024. Aussi, les investisseurs ne tablent plus que sur 2 baisses de taux de la banque centrale contre 4 auparavant.

En Europe, la situation économique est moins porteuse et devrait conduire la BCE à réduire ses taux à un rythme plus marqué qu'aux Etats-Unis, d'autant plus que l'inflation évolue proche de la cible de 2% que s'est fixée l'institution monétaire. La BCE devrait donc maintenir une politique accommodante, avec 4 à 5 baisses de taux prévues pour atteindre 1,75 % fin 2025. Cette dynamique devrait renforcer l'attractivité des obligations souveraines, particulièrement des dettes périphériques.

INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS ET PLACEMENTS COLLECTIFS DU GROUPE

Nous n'avons effectué aucune opération sur les titres des sociétés du Groupe.


Nous vous informons que nous pouvons avoir recours aux OPC du Groupe, tant au niveau des placements monétaires que des placements actions / obligations... en fonction des allocations d'actifs décidées, et, dans le cadre de la gestion courante du solde de trésorerie, des OPC du Groupe ont été utilisés.

Fonds gérés par le Groupe Crédit Mutuel Asset Management détenus en portefeuille au 31/03/2025

ISIN	Nom	Pourcentage investi	Société de gestion
FR0011883370	La Française Patrimoine Flexible - Part F	100,01%	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT

EVENEMENTS SUR L'EXERCICE

Changements significatifs dans la vie du fonds

DATE	OBJET
01/05/2024	 Transfert de société de gestion La française Asset Management à Crédit Mutuel Asset Management (agrée AMF)

PATRIMOINE CROISSANCE

Principaux mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres sur la période

Voici les principaux mouvements intervenus au cours de la période :

Type de transaction	Isin	Nom de l'instrument	Type d'instrument	Quantité	Montant	Devise
Achat	FR0011883370	La Française Patrimoine Flexible - Part F	Fonds	18,00	-21 817,62	EUR
Achat	FR0011883370	La Française Patrimoine Flexible - Part F	Fonds	12,00	-14 369,04	EUR
Achat	FR0011883370	La Française Patrimoine Flexible - Part F	Fonds	12,00	-14 154,84	EUR
Achat	FR0011883370	La Française Patrimoine Flexible - Part F	Fonds	11,00	-12 987,70	EUR
Achat	FR0011883370	La Française Patrimoine Flexible - Part F	Fonds	10,00	-11 620,30	EUR
Vente	FR0011883370	La Française Patrimoine Flexible - Part F	Fonds	-95,00	116 722,70	EUR
Vente	FR0011883370	La Française Patrimoine Flexible - Part F	Fonds	-96,00	115 713,60	EUR
Vente	FR0011883370	La Française Patrimoine Flexible - Part F	Fonds	-45,00	54 559,35	EUR
Vente	FR0011883370	La Française Patrimoine Flexible - Part F	Fonds	-43,00	52 116,43	EUR
Vente	FR0011883370	La Française Patrimoine Flexible - Part F	Fonds	-34,00	41 062,14	EUR

Techniques de gestion efficaces

A la date d'arrêté, le fonds a eu recours à des techniques de gestion efficaces pour 0,00 EUR.

Gestion des garanties financières relatives aux transactions sur instruments dérivés de gré à gré au 31/03/2025

Garantie	Montant	Devise	Contrepartie	Type	Sous-jacent
-	0,00	-	-		

Les contreparties des opérations de gré à gré seront des contreparties de type établissement bancaire de premier rang domicilié dans des pays membres de l'OCDE.

Des informations complémentaires concernant ces opérations figurent à la rubrique frais et commissions du Prospectus.

METHODE DE MESURE DU RISQUE GLOBAL

Le fonds applique la méthode Engagement.

SELECTION DES INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Le choix des contreparties et des entreprises d'investissement, prestataires de services du Groupe Crédit Mutuel Asset Management, s'effectue selon un processus d'évaluation précis destiné à assurer à la société un service de qualité. Il s'agit d'un élément clé du processus de décision général qui intègre l'impact de la qualité du service du broker auprès de l'ensemble de nos départements : Gestion, Analyse financière et crédit, Négociation, Middle-Office et Contrôle Interne.

Best Selection

Le Groupe Crédit Mutuel Asset Management, conformément à la réglementation en vigueur, a mis en œuvre une politique lui permettant de prendre toutes les mesures raisonnables pour obtenir le meilleur résultat possible pour les OPC sous gestion.

Cette politique sélectionne en fonction de chaque classe d'instruments (actions, produits de taux, dérivés, etc...) les Intermédiaires Financiers auprès desquels les ordres seront transmis pour exécution en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs.

Pour plus de détails, la politique d'exécution des ordres est disponible sur le site Internet de la Société : www.la-francaise.com.

Commissions de courtage partagées

Une convention de partage des commissions de courtage a été mise en place dans le cadre de la gestion.

Rapport relatif aux frais d'intermédiation

Ce rapport est consultable à l'adresse suivante : www.la-francaise.com.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

Les commissions de mouvements éventuellement perçues sont réparties comme suit : à hauteur de 100% pour la Société de Gestion. Non auditées par le Commissaire aux Comptes.

RETROCESSION SUR FONDS

L'intégralité des rétrocessions perçues sur les sous-jacents est reversée au fonds.

FRAIS DE GESTION VARIABLES

Les commissions de gestion ne sont pas calculées à partir de composantes complexes.

CONFLITS D'INTERETS

La société de gestion du fonds n'a pas à ce jour mis en œuvre de conventions réglementées portant sur des opérations particulières et inhabituelles.

POLITIQUE DE REMUNERATION

La Politique de rémunération des Sociétés de Gestion du Groupe Crédit Mutuel Asset Management encadre la rémunération de l'ensemble des membres du personnel.

Le Groupe Crédit Mutuel Asset Management veille au respect d'une politique de rémunération, source de valorisation et de motivation pour ses équipes et s'assure qu'à niveau de poste et de responsabilité équivalent, les rémunérations soient attribuées avec équité.

La Politique est déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts. Elle promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement et les documents constitutifs des FIA ou OPCVM ou incompatibles avec l'intérêt des clients.

A. Processus Opérationnel

Le comité des Nominations et des Rémunérations de GLF a pour mission de déterminer et de mettre en œuvre les actions nécessaires au respect par la filiale de ses obligations réglementaires en la matière. Il rend compte de ses travaux au conseil de surveillance de GLF, qui les soumettra à l'approbation du comité des Nominations et des Rémunérations faitier Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

En complément de la supervision du calcul du bonus pool, le comité des Nominations et des Rémunérations de GLF propose les rémunérations des membres du directoire du Groupe Crédit Mutuel Asset Management, des responsables des lignes métiers, ainsi que celles des responsables des fonctions de contrôle (c'est-à-dire le directeur des risques, de la Conformité et du contrôle interne actifs cotés, le directeur des risques, de la Conformité et du contrôle interne actifs non cotés, le directeur du Pilotage des risques et risques opérationnels, DPO, le directeur Juridique et Conformité Distribution & Transverse).

Ces propositions sont soumises à l'approbation du comité des Nominations et des Rémunérations faitier Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Les recommandations du comité des Nominations et des Rémunérations de GLF s'inscrivent dans le cadre des lignes directrices de Crédit Mutuel Alliance Fédérale) sur la gestion de rémunérations (individuelles et collectives) et des carrières des membres des CODIR-COMEX.

B. Personnel Identifié

Pour les Sociétés de Gestion on entend par Personnel Identifié les personnes suivantes, lorsque leurs activités professionnelles ont une incidence substantielle sur les profils de risques des Société de Gestion ou des FIA ou OPCVM qu'ils gèrent :

- Les gérants.
- Les membres de la Direction Générale ;
- Les preneurs de risques c'est-à-dire les membres du personnel occupant des postes clés ayant une influence notable sur les décisions d'investissement et la gestion des risques
- Les personnes exerçant une fonction de contrôle ;
- Les personnes placées sous l'autorité des Sociétés de Gestion qui, au vu de leur rémunération globale, se situent dans la même tranche de rémunération que les membres de la Direction Générale et des preneurs de risques.

C. Rémunérations

La Politique de Rémunération repose sur et met en place les principes suivants :

- L'équité : Crédit Mutuel Asset Management veille au respect d'une Politique, source de valorisation et de motivation pour ses équipes et s'assure qu'à niveau de poste et de responsabilité équivalent, les rémunérations soient attribuées avec équité. Le respect de l'équité intervient tant lors des recrutements qu'au cours de la vie du contrat de travail et concerne plus particulièrement l'égalité salariale entre hommes et femmes.
- L'alignement des intérêts : la Politique contribue activement à l'attraction de nouveaux talents, à la fidélisation et à la motivation des collaborateurs, ainsi qu'à la performance de Crédit Mutuel Asset Management sur le long terme, dans l'intérêt de ses clients, de ses actionnaires et de ses collaborateurs.
- La valorisation de la performance associée à une maîtrise du risque, dans le respect des réglementations applicables : le montant total des rémunérations ne doit pas entraver la capacité de Crédit Mutuel Asset Management à renforcer le niveau de ses fonds propres. L'enveloppe de rémunération variable affectée aux collaborateurs concernés doit être cohérente non seulement avec les objectifs individuels qui lui sont assignés, mais également avec les objectifs du département auquel ils appartiennent.

Crédit Mutuel Asset Management attache une importance particulière au lien entre le processus annuel d'appréciation individuelle des compétences et des performances qualitatives et quantitatives et l'évolution des rémunérations, qui ne peuvent être dissociés. Crédit Mutuel Asset Management s'engage notamment à promouvoir la performance de manière constante en prenant en considération lors de la détermination de la rémunération, les risques, ainsi que la réalisation d'objectifs de performance individuels et collectifs ambitieux, n'encourageant pas de comportements inappropriés, et visant au respect des valeurs du Groupe.

Crédit Mutuel Asset Management a ainsi fait de la philosophie d'alignement entre ses résultats et les rémunérations l'une de ses priorités. L'absence de résultat ou des résultats insatisfaisants peuvent entraîner la diminution ou l'absence de versement de la rémunération variable.

Crédit Mutuel Asset Management tient à soumettre le système de rémunération à une gouvernance d'entreprise établie ainsi qu'à une stricte conformité avec les procédures, règlements internes, législation sociale et législation du secteur financier.

Aux fins de la Politique, la rémunération applicable à l'ensemble du personnel du Groupe Crédit Mutuel Asset Management se compose au minimum d'une part fixe qui rémunère la capacité du collaborateur à tenir son poste de façon satisfaisante.

Toutefois, pour certains membres du personnel, cette part de rémunération peut être complétée d'une part variable qui vise à reconnaître la performance individuelle du collaborateur concerné, ses contributions et son comportement, la performance de l'unité opérationnelle à laquelle il appartient et les résultats des sociétés du Groupe dans leur ensemble.

D'une manière générale, un équilibre approprié est établi entre les parts fixe et variable de la rémunération globale du collaborateur, quand ce dernier bénéficie d'une rémunération variable. En toute hypothèse, la part fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique pleinement souple puisse être exercée en matière de part variable, notamment en préservant la possibilité de réduire la part variable et qu'elle soit réduite à zéro dans certaines circonstances. Par ailleurs, la rémunération des membres du personnel vise à être motivante tout en étant dans la moyenne du marché.

La Politique de rémunération a été revue en 2024.

La Politique est revue et validée par le Conseil de Surveillance du Groupe assisté par le Comité des rémunérations Groupe et par le Comité des rémunérations des Entités du Groupe.

Par ailleurs, elle a fait l'objet d'une évaluation interne centrale et indépendante dont les résultats s'avèrent satisfaisants.

De plus amples informations quant à la gouvernance et aux principes directeurs de la Politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de La Française : www.la-francaise.com.

DISTRIBUTIONS ET INFORMATIONS FISCALES

[Eligibilité au quota d'investissement de 25 % - fiscalité des revenus de l'épargne \(décret 2005-132 transposant la directive 2003/48/CE\)](#)

Ce fonds est investi à plus de 25 % en produits dont les revenus, profits et assimilés proviennent de sommes qualifiées de créances.

PATRIMOINE CROISSANCE

Pourcentage titres ou droits éligibles au PEA / PEA PME – Part éligible à l'abattement de 40%

Le fonds a en portefeuille 0,00% de titres ou droits éligibles au PEA/PEA PME.

La part éligible à l'abattement de 40 % est de : 0 €.

Indication des données chiffrées relatives aux dividendes versés au cours de la période après déduction des impôts

Aucun dividende n'a été versé au cours de la période.

INFORMATIONS SPECIFIQUES

Mesure des risques

La société de gestion met en œuvre et maintient opérationnelle une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentés qui permettent d'identifier les risques liés à son activité en particulier la société de gestion a mis en œuvre les dispositions et les mesures permettant d'évaluer le risque global des fonds et d'identifier notamment les risques principaux auxquels les fonds sont exposés ou susceptibles d'être exposés.

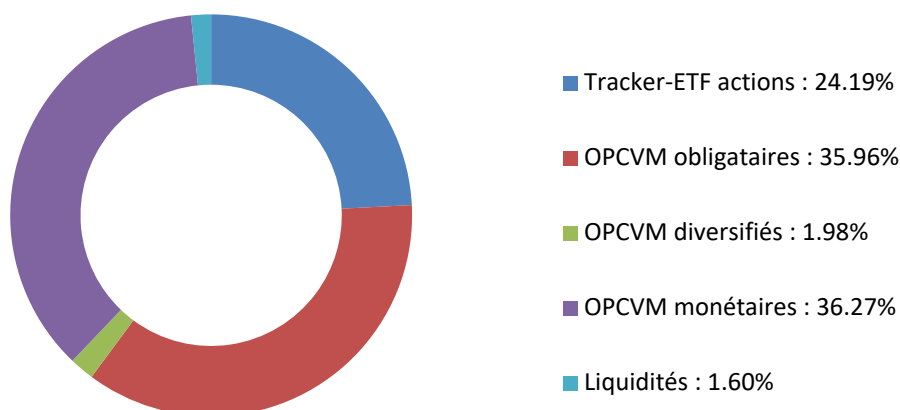
Nourriciers

Les frais s'élèvent à 2,43%.

OPERATIONS DE CESSIONS TEMPORAIRES DE TITRES ET TRS

Le fonds n'a pas eu recours à des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres au cours de l'exercice.

Structure du portefeuille en % de l'actif net



Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs

Document non audité par le Commissaire aux Comptes.

PATRIMOINE CROISSANCE

ANNEXE : RAPPORT DE GESTION DU FONDS MAITRE

La Française Patrimoine Flexible

Type de fonds OPCVM

EXERCICE DU 28/03/2024 AU 31/03/2025

CONTEXTE ECONOMIQUE

Aux Etats-Unis, l'économie américaine a été solide et dynamique en 2024 avec la consommation des ménages comme moteur principal. Le taux de croissance annuel moyen a atteint +2,8% en 2024, après +2,9% en 2023. Toutefois, l'activité devrait ralentir en 2025 avec une croissance annuelle de 2,3% selon le consensus Bloomberg en raison des impacts des changements de politique économique de Donald Trump. Du côté de la politique monétaire, après 100 points de base de réductions de taux depuis septembre 2024, la Réserve fédérale (Fed) a stoppé ses baisses de taux, à 4,25 % - 4,50 % face aux risques inflationnistes orientés à la hausse et au manque de visibilité quant aux réformes mises en place par la nouvelle administration américaine (tarifs douaniers, immigration, politique fiscale et régulation).

En zone euro, la croissance a stagné au quatrième trimestre (+0,2% par rapport au trimestre précédent). Sur l'ensemble de l'année 2024, le PIB a augmenté de 0,9%, après +0,4% en 2023, avec de divergences notables entre les Etats membres notamment liées aux difficultés persistantes dans l'industrie. Pour cette année, l'activité dans la région est anticipée à +0,9% selon les données compilées par Bloomberg. Mais les perspectives économiques pourraient être redéfinies, avec les plans budgétaires de l'Union européenne et de l'Allemagne qui devraient stimuler l'économie mais qui pourraient influencer les perspectives d'inflation. En effet, dans un contexte géopolitique menaçant, l'Allemagne a prévu de lancer un plan d'investissement historique avec la mise en place d'un fonds de 500 milliards d'euros sur 10 ans pour financer les dépenses en infrastructures. De plus, au niveau européen, la Commission européenne cherche une plus grande flexibilité des règles budgétaires (qui pourraient permettre aux Etats de dégager jusqu'à 650 milliards d'euros de dépenses supplémentaires dans la défense dans les budgets nationaux) et la mise en place de 150 milliards d'euros de prêts européens (adossés au budget de l'UE) qui pourraient être faits aux Etats membres pour financer leurs investissements dans la défense. Du côté de la BCE, l'institution a continué sa trajectoire de baisses de taux portant le taux de dépôt à 2,5 %. Lors du comité du 6 mars 2025, la présidente de la BCE, Christine Lagarde, a laissé la porte ouverte quant à l'orientation de sa politique monétaire sans exclure une pause en avril.

En Chine, la croissance s'est établie à 5% sur l'année 2024, portée par les exportations. Les autorités chinoises ont annoncé un objectif de croissance du PIB d'environ 5 % pour cette année avec une politique monétaire accommodante et un soutien à la consommation domestique. Toutefois, le consensus Bloomberg prévoit une croissance qui ralentirait à 4,5% en 2025 étant donné les faiblesses du secteur de l'immobilier et de la confiance du secteur privé. De plus, la guerre tarifaire pourrait fragiliser les exportations chinoises.

POLITIQUE DE GESTION SUR L'EXERCICE

Performances annuelles	La Française Patrimoine Flexible - Part R	La Française Patrimoine Flexible - Part I	La Française Patrimoine Flexible - Part F
Fonds	2,04%	2,23%	3,53%
Indice	3,65%	3,65%	3,65%

L'exercice 2024-2025 aura été une année contrastée pour les marchés financiers, dans un contexte économique et géopolitique marqué par la résurgence des tensions liées à la guerre commerciale entre les États-Unis et le reste du monde, les défis économique et politiques en Europe, notamment en France, ainsi que les incertitudes autour de la politique monétaire mondiale.

L'économie mondiale est restée résiliente, malgré l'apparition de quelques signes de ralentissement. Les chiffres sur l'inflation dans les pays développés ont confirmé la baisse progressive des prix, permettant aux banques centrales de commencer à assouplir leur politique monétaire. Les décisions des Banques Centrales Européenne et américaine de baisser leurs taux directeurs ont ainsi contribué à maintenir la croissance et renforcer le scénario d'un soft landing, fournissant au passage un environnement non seulement propice aux entreprises mais aussi rassurant pour les investisseurs.

PATRIMOINE CROISSANCE

Dans cet environnement, bon nombre d'indices actions ont enregistré de nouveaux records historiques. C'est notamment le cas des indices actions américains, tirées par les valeurs technologiques. Les marchés européens ont quant à eux été un peu moins performants, pâtissant notamment de la dissolution de l'Assemblée nationale en France mais aussi d'une croissance moins soutenue dans la zone. En 2024, les indices boursiers ont en effet affiché des performances contrastées selon les régions et les secteurs. Aux États-Unis, les principaux indices ont été portés par les géants technologiques. À l'inverse, en Europe, le CAC 40 sous-performe, principalement en raison des tensions politiques internes en France et d'une pression économique accrue dans le secteur du luxe. Le DAX allemand et l'EuroStoxx 50 ont néanmoins démontré une certaine résilience, soutenus par une reprise industrielle et des valorisations attractives.

En Asie, le Japon s'est imposé comme l'un des marchés les plus performants, grâce à un yen affaibli et des exportations robustes. En revanche, la Chine continue de décevoir, les mesures de relance de Pékin n'ayant pas suffi à pallier les défis structurels du pays, notamment une bulle immobilière persistante et une consommation intérieure atone. Parmi les grands gagnants de 2024, l'or s'est particulièrement distingué avec une hausse de 27,1 %, porté par la baisse généralisée des taux d'intérêt, amorcée par les principales banques centrales mondiales pour soutenir la croissance, qui a rendu l'or plus attractif en tant qu'actif non générateur de rendement. Ensuite, la dédollarisation, notamment dans les économies émergentes, a amplifié la demande pour cet actif refuge.

L'exercice a été caractérisé par une exposition du fonds aux marchés d'actions, plus élevée que sur l'exercice précédent avec une exposition actions moyenne de l'ordre de 20,89 % du portefeuille (contre 30% pour l'indice de référence et une exposition moyenne sur l'exercice précédent de 18,71%). Outre nos vues directionnelles, l'intégration du modèle propriétaire (Risk@Work) de préservation de la perte maximale calendaire autorisée, telle que définie au début de chaque exercice civil, pilote la prise de risque dans les allocations déterminée en fonction de l'acquis de performance et des paramètres de marché (volatilité, corrélation des actifs...).

Notre allocation sur la partie obligataire du portefeuille, en poids est, pour sa part, assez proche de celle de son indice, en moyenne sur l'ensemble de la période d'observation (engagement moyen à 73,88%, contre 64,13% au cours de l'exercice précédent et contre 70% pour l'indice de référence). Néanmoins, en duration, notre construction de portefeuille a privilégié des produits obligataires à duration intermédiaire, dont le crédit d'entreprise, ainsi que des taux variables, ce qui se traduit par une duration moyenne du portefeuille de 3,78 contre 4,33 pour l'indice de référence, et 3,44 au cours de l'exercice précédent.

Sur la période d'observation, la part R du fonds réalise une performance de +2,04% contre +3,65% pour son indice de référence (30% MSCI World Dividendes nets réinvestis (€) 70% BarCap Euro Aggregate Bond Index).

L'attribution de performance sur la période d'observation fait apparaître les principaux éléments suivants :

- La poche actions contribue à hauteur de +0,78% sur la période d'observation, correspondant à une performance de notre poche actions de +2,53% contre +7,05% pour l'indice MSCI World NR EUR. En termes d'allocation, la surpondération sur les actions émergentes nous a été profitable, tandis que notre sous-pondération relative sur les actions américaines nous a coûté en relatif. Mais plus que l'effet allocation, c'est la sélection des sous-jacents sur la partie actions américaines qui nous a pénalisé, en raison du recours à des trackers couvert contre le risque de change, ce qui nous a privé, pour partie de l'appréciation du Dollar. Par ailleurs, nous avons retenu des ETF equal weighted, qui ont sous-performé en raison de la concentration de la performance de l'indice S&P500 sur un nombre restreint de valeurs.
- L'enveloppe obligataire contribue à hauteur de +1,53 % sur la période d'observation, l'essentiel de la contribution provenant de la partie Crédit (obligations souveraines (-20 bps), obligations d'entreprises (+122 bps, dont 41 points de base sur le segment des subordonnées financières), taux variables (+56 bps).
- Le monétaire et les liquidités contribuent à +1,14% de performance sur la période d'observation.
- Les frais contribuent à -1,36% de performance sur la période d'observation (contre -1,41% pour l'exercice précédent).

L'actif net du fonds La Française Patrimoine Flexible R s'établit à 89,859 M€ au 31 mars 2025 contre 98,323 M€ un an plus tôt.

Le nombre de parts au passif du fonds a reculé de -10,44 % sur la période d'observation.

Perspectives :

Pour 2025, en raison de valorisations qui restent tendues, d'incertitudes autour de la politique du nouveau président élu américain Donald Trump et de ses impacts sur le commerce mondial, mais aussi d'interrogations sur la reprise économique de la Chine, les investisseurs pourraient être amenés à faire preuve d'un peu de prudence. Dans un marché volatil, ils mettront cependant certainement à profit tous les mouvements de baisse ou consolidation que les marchés pourraient enregistrer.

Les actions américaines devraient à nouveau attirer les investisseurs car elles bénéficient d'une croissance robuste et d'une fiscalité favorable.

PATRIMOINE CROISSANCE

En Europe, si l'assouplissement monétaire constitue un catalyseur, il faudra que les risques politiques se dissipent pour orienter les capitaux sur la zone.

Aux Etats-Unis où la croissance reste résiliente, les investisseurs considèrent que la politique de la FED sera moins accommodante qu'initialement anticipé. Dans un environnement qui devrait rester volatil, avec l'arrivée de la nouvelle administration républicaine, la Fed devra gérer l'impact des tarifs douaniers et un marché de l'emploi qui devrait finir par être plus atone qu'en 2024. Aussi, les investisseurs ne tablent plus que sur 2 baisses de taux de la banque centrale contre 4 auparavant.

En Europe, la situation économique est moins porteuse et devrait conduire la BCE à réduire ses taux à un rythme plus marqué qu'aux Etats-Unis, d'autant plus que l'inflation évolue proche de la cible de 2% que s'est fixée l'institution monétaire. La BCE devrait donc maintenir une politique accommodante, avec 4 à 5 baisses de taux prévues pour atteindre 1,75 % fin 2025. Cette dynamique devrait renforcer l'attractivité des obligations souveraines, particulièrement des dettes périphériques.

INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS ET PLACEMENTS COLLECTIFS DU GROUPE

Nous n'avons effectué aucune opération sur les titres des sociétés du Groupe.



Nous vous informons que nous pouvons avoir recours aux OPC du Groupe, tant au niveau des placements monétaires que des placements actions / obligations... en fonction des allocations d'actifs décidées, et, dans le cadre de la gestion courante du solde de trésorerie, des OPC du Groupe ont été utilisés.

Fonds gérés par le Groupe Crédit Mutuel Asset Management détenus en portefeuille au 31/03/2025

ISIN	Nom	Pourcentage investi	Société de gestion
FR0010190322	La Française Carbon Impact Global Government Bonds - Part S	1,90%	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT
FR0010609115	La Française Trésorerie ISR - Part I	13,68%	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT
FR0013175221	La Française Flexible Financial Bonds - Part I	3,34%	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT
FR0013289071	La Française Sub Debt - Part S	3,59%	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT
LU1744646693	La Française LUX – Carbon Impact Income - T (C) EUR	1,98%	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT
FR0013439155	La Française Carbon Impact Floating Rates - Part S	13,16%	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT
FR0014008UP3	La Française Credit Innovation - Part S EUR	3,73%	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT

EVENEMENTS SUR L'EXERCICE

Changements significatifs dans la vie du fonds

DATE	OBJET
01/05/2024	 Transfert de société de gestion de La Française Asset Management à Crédit Mutuel Asset Management (agrée AMF)
31/12/2024	 Chantier de fin d'année voir diffusion juridique 30.01.2025

PATRIMOINE CROISSANCE

Principaux mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres sur la période

Voici les principaux mouvements intervenus au cours de la période :

Type transaction	de	Isin	Nom de l'instrument	Type d'instrument	Quantité	Montant	Devise
Achat		FR0010609115	La Française Trésorerie ISR - Part I	Fonds	59,30	-6 730 972,81	EUR
Achat		FR0014008UP3	La Française Credit Innovation - Part S EUR	Fonds	3 278,04	-3 502 023,13	EUR
Achat		FR0010609115	La Française Trésorerie ISR - Part I	Fonds	26,00	-2 958 137,52	EUR
Achat		FR0010609115	La Française Trésorerie ISR - Part I	Fonds	26,00	-2 947 267,18	EUR
Achat		LU1452600437	Amundi Core Us Tips Dr Etf	Action	140 000,00	-2 671 648,00	EUR
Vente		LU1829219127	Amundi EUR Corporate Bond Climate Net Zero Ambition PAB	Action	-20 000,00	2 946 728,00	EUR
Vente		FR0000989626	Groupama Trésorerie IC	Fonds	-68,00	2 878 040,16	EUR
Vente		FR0010609115	La Française Trésorerie ISR - Part I	Fonds	-25,00	2 802 859,25	EUR
Vente		FR0000008997	OFI Tresor ISR	Fonds	-592,00	2 719 150,72	EUR
Vente		FR0010609115	La Française Trésorerie ISR - Part I	Fonds	-23,00	2 623 392,19	EUR

Techniques de gestion efficaces

A la date d'arrêté, le fonds a eu recours à des techniques de gestion efficaces pour 0,00 EUR.

Gestion des garanties financières relatives aux transactions sur instruments dérivés de gré à gré au 31/03/2025

Garantie	Montant	Devise	Contrepartie	Type	Sous-jacent
-	0,00	-	-		

Les contreparties des opérations de gré à gré seront des contreparties de type établissement bancaire de premier rang domicilié dans des pays membres de l'OCDE.

Des informations complémentaires concernant ces opérations figurent à la rubrique frais et commissions du Prospectus.

METHODE DE MESURE DU RISQUE GLOBAL

Le fonds applique la méthode Engagement.

SELECTION DES INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Le choix des contreparties et des entreprises d'investissement, prestataires de services du Groupe Crédit Mutuel Asset Management, s'effectue selon un processus d'évaluation précis destiné à assurer à la société un service de qualité. Il s'agit d'un élément clé du processus de décision général qui intègre l'impact de la qualité du service du broker auprès de l'ensemble de nos départements : Gestion, Analyse financière et crédit, Négociation, Middle-Office et Contrôle Interne.

Best Selection

Le Groupe Crédit Mutuel Asset Management, conformément à la réglementation en vigueur, a mis en œuvre une politique lui permettant de prendre toutes les mesures raisonnables pour obtenir le meilleur résultat possible pour les OPC sous gestion.

Cette politique sélectionne en fonction de chaque classe d'instruments (actions, produits de taux, dérivés, etc...) les Intermédiaires Financiers auprès desquels les ordres seront transmis pour exécution en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs.

Pour plus de détails, la politique d'exécution des ordres est disponible sur le site Internet de la Société : www.la-francaise.com.

Commissions de courtage partagées

Une convention de partage des commissions de courtage a été mise en place dans le cadre de la gestion.

Rapport relatif aux frais d'intermédiation

Ce rapport est consultable à l'adresse suivante : www.la-francaise.com.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

Les commissions de mouvements éventuellement perçues sont réparties comme suit : à hauteur de 100% pour la Société de Gestion. Non auditées par le Commissaire aux Comptes.

RETROCESSION SUR FONDS

L'intégralité des rétrocessions perçues sur les sous-jacents est reversée au fonds.

FRAIS DE GESTION VARIABLES

Les commissions de gestion ne sont pas calculées à partir de composantes complexes.

CONFLITS D'INTERETS

La société de gestion du fonds n'a pas à ce jour mis en œuvre de conventions réglementées portant sur des opérations particulières et inhabituelles.

POLITIQUE DE REMUNERATION

La Politique de rémunération des Sociétés de Gestion du Groupe Crédit Mutuel Asset Management encadre la rémunération de l'ensemble des membres du personnel.

Le Groupe Crédit Mutuel Asset Management veille au respect d'une politique de rémunération, source de valorisation et de motivation pour ses équipes et s'assure qu'à niveau de poste et de responsabilité équivalent, les rémunérations soient attribuées avec équité.

La Politique est déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts. Elle promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement et les documents constitutifs des FIA ou OPCVM ou incompatibles avec l'intérêt des clients.

D. Processus Opérationnel

Le comité des Nominations et des Rémunérations de GLF a pour mission de déterminer et de mettre en œuvre les actions nécessaires au respect par la filiale de ses obligations réglementaires en la matière. Il rend compte de ses travaux au conseil de surveillance de GLF, qui les soumettra à l'approbation du comité des Nominations et des Rémunérations faitier Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

En complément de la supervision du calcul du bonus pool, le comité des Nominations et des Rémunérations de GLF propose les rémunérations des membres du directoire du Groupe Crédit Mutuel Asset Management, des responsables des lignes métiers, ainsi que celles des responsables des fonctions de contrôle (c'est-à-dire le directeur des risques, de la Conformité et du contrôle interne actifs cotés, le directeur des risques, de la Conformité et du contrôle interne actifs non cotés, le directeur du Pilotage des risques et risques opérationnels, DPO, le directeur Juridique et Conformité Distribution & Transverse).

Ces propositions sont soumises à l'approbation du comité des Nominations et des Rémunérations faitier Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Les recommandations du comité des Nominations et des Rémunérations de GLF s'inscrivent dans le cadre des lignes directrices de Crédit Mutuel Alliance Fédérale) sur la gestion de rémunérations (individuelles et collectives) et des carrières des membres des CODIR-COMEX.

E. Personnel Identifié

Pour les Sociétés de Gestion on entend par Personnel Identifié les personnes suivantes, lorsque leurs activités professionnelles ont une incidence substantielle sur les profils de risques des Société de Gestion ou des FIA ou OPCVM qu'ils gèrent :

- Les gérants.
- Les membres de la Direction Générale ;
- Les preneurs de risques c'est-à-dire les membres du personnel occupant des postes clés ayant une influence notable sur les décisions d'investissement et la gestion des risques
- Les personnes exerçant une fonction de contrôle ;
- Les personnes placées sous l'autorité des Sociétés de Gestion qui, au vu de leur rémunération globale, se situent dans la même tranche de rémunération que les membres de la Direction Générale et des preneurs de risques.

F. Rémunérations

La Politique de Rémunération repose sur et met en place les principes suivants :

- L'équité : Crédit Mutuel Asset Management veille au respect d'une Politique, source de valorisation et de motivation pour ses équipes et s'assure qu'à niveau de poste et de responsabilité équivalent, les rémunérations soient attribuées avec équité. Le respect de l'équité intervient tant lors des recrutements qu'au cours de la vie du contrat de travail et concerne plus particulièrement l'égalité salariale entre hommes et femmes.
- L'alignement des intérêts : la Politique contribue activement à l'attraction de nouveaux talents, à la fidélisation et à la motivation des collaborateurs, ainsi qu'à la performance de Crédit Mutuel Asset Management sur le long terme, dans l'intérêt de ses clients, de ses actionnaires et de ses collaborateurs.
- La valorisation de la performance associée à une maîtrise du risque, dans le respect des réglementations applicables : le montant total des rémunérations ne doit pas entraver la capacité de Crédit Mutuel Asset Management à renforcer le niveau de ses fonds propres. L'enveloppe de rémunération variable affectée aux collaborateurs concernés doit être cohérente non seulement avec les objectifs individuels qui lui sont assignés, mais également avec les objectifs du département auquel ils appartiennent.

Crédit Mutuel Asset Management attache une importance particulière au lien entre le processus annuel d'appréciation individuelle des compétences et des performances qualitatives et quantitatives et l'évolution des rémunérations, qui ne peuvent être dissociés. Crédit Mutuel Asset Management s'engage notamment à promouvoir la performance de manière constante en prenant en considération lors de la détermination de la rémunération, les risques, ainsi que la réalisation d'objectifs de performance individuels et collectifs ambitieux, n'encourageant pas de comportements inappropriés, et visant au respect des valeurs du Groupe.

Crédit Mutuel Asset Management a ainsi fait de la philosophie d'alignement entre ses résultats et les rémunérations l'une de ses priorités. L'absence de résultat ou des résultats insatisfaisants peuvent entraîner la diminution ou l'absence de versement de la rémunération variable.

Crédit Mutuel Asset Management¹¹ tient à soumettre le système de rémunération à une gouvernance d'entreprise établie ainsi qu'à une stricte conformité avec les procédures, règlements internes, législation sociale et législation du secteur financier.

Aux fins de la Politique, la rémunération applicable à l'ensemble du personnel du Groupe Crédit Mutuel Asset Management se compose au minimum d'une part fixe qui rémunère la capacité du collaborateur à tenir son poste de façon satisfaisante.

Toutefois, pour certains membres du personnel, cette part de rémunération peut être complétée d'une part variable qui vise à reconnaître la performance individuelle du collaborateur concerné, ses contributions et son comportement, la performance de l'unité opérationnelle à laquelle il appartient et les résultats des sociétés du Groupe dans leur ensemble.

D'une manière générale, un équilibre approprié est établi entre les parts fixe et variable de la rémunération globale du collaborateur, quand ce dernier bénéficie d'une rémunération variable. En toute hypothèse, la part fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique pleinement souple puisse être exercée en matière de part variable, notamment en préservant la possibilité de réduire la part variable et qu'elle soit réduite à zéro dans certaines circonstances. Par ailleurs, la rémunération des membres du personnel vise à être motivante tout en étant dans la moyenne du marché.

La Politique de rémunération a été revue en 2024.

La Politique est revue et validée par le Conseil de Surveillance du Groupe assisté par le Comité des rémunérations Groupe et par le Comité des rémunérations des Entités du Groupe.

Par ailleurs, elle a fait l'objet d'une évaluation interne centrale et indépendante dont les résultats s'avèrent satisfaisants.

PATRIMOINE CROISSANCE

De plus amples informations quant à la gouvernance et aux principes directeurs de la Politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de La Française : www.la-francaise.com.

DISTRIBUTIONS ET INFORMATIONS FISCALES

Éligibilité au quota d'investissement de 25 % - fiscalité des revenus de l'épargne (décret 2005-132 transposant la directive 2003/48/CE)

Ce fonds est investi à plus de 25 % en produits dont les revenus, profits et assimilés proviennent de sommes qualifiées de créances.

Pourcentage titres ou droits éligibles au PEA / PEA PME – Part éligible à l'abattement de 40%

Le fonds a en portefeuille 1,51% de titres ou droits éligibles au PEA/PEA PME.
La part éligible à l'abattement de 40 % est de : 0 €.

Indication des données chiffrées relatives aux dividendes versés au cours de la période après déduction des impôts

Aucun dividende n'a été versé au cours de la période.

INFORMATIONS SPECIFIQUES

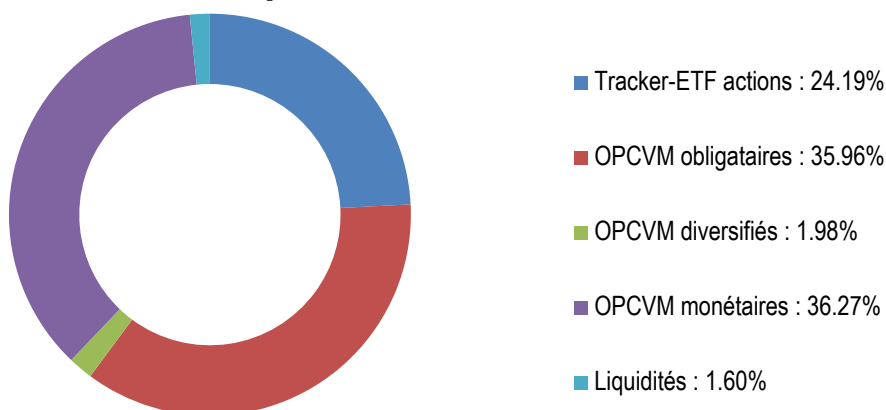
Mesure des risques

La société de gestion met en œuvre et maintient opérationnelle une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentés qui permettent d'identifier les risques liés à son activité en particulier la société de gestion a mis en œuvre les dispositions et les mesures permettant d'évaluer le risque global des fonds et d'identifier notamment les risques principaux auxquels les fonds sont exposés ou susceptibles d'être exposés.

OPERATIONS DE CESSIONS TEMPORAIRES DE TITRES ET TRS

Le fonds n'a pas eu recours à des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres au cours de l'exercice.

Structure du portefeuille en % de l'actif net



Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs

Document non audité par le Commissaire aux Comptes.

Dénomination du produit : Patrimoine Croissance

Identifiant d'entité juridique: 969500J02IRVN9YT5K10

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: N/A

- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : N/A

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de N/A d'investissements durables

- ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit ont été atteintes.

Les mesures d'exclusion liées à la politique d'exclusion groupe ont été respectées sur la période. La méthode de transposition permet de mesurer les caractéristiques environnementales et/ou sociales des fonds sous-jacents.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au 31/03/2025, le score ESG du portefeuille était de 5.36

...et par rapport aux périodes précédentes ?

Au 28/03/2024, le score ESG du portefeuille était de 6.40

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?
Non applicable.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée:

Non applicable

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Non applicable



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: du 28/03/2024 au 31/03/2025

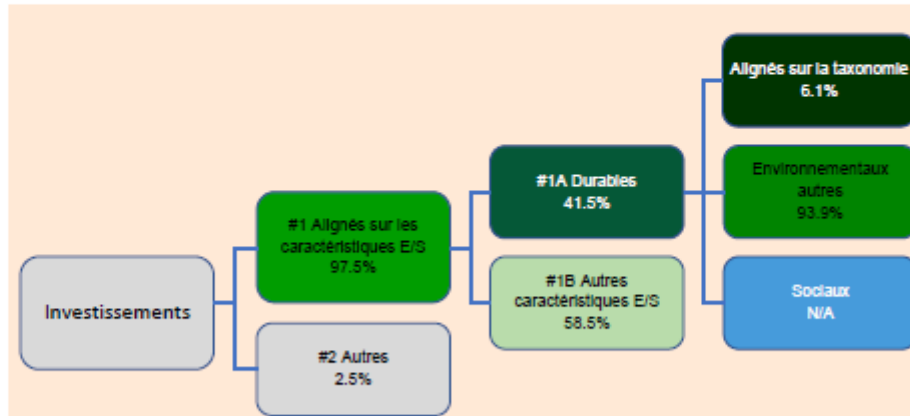
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
La Française Patrimoine Flexible - Part F		100.0149 %	France

PATRIMOINE CROISSANCE

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et gestion des déchets.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur économiques	Somme de % Actif
Autres	100,00%

Les activités habilitées permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹?

Oui

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche.

L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

PATRIMOINE CROISSANCE

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

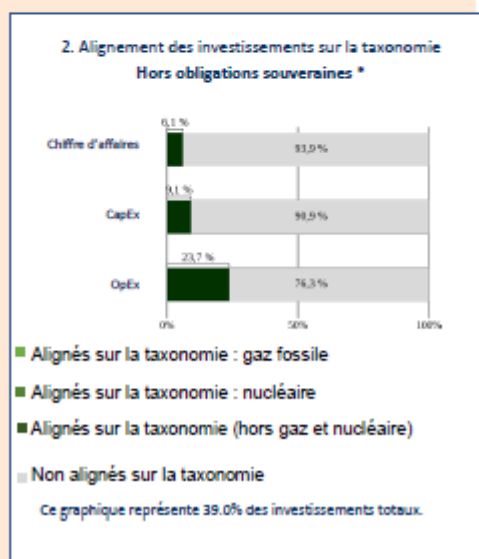
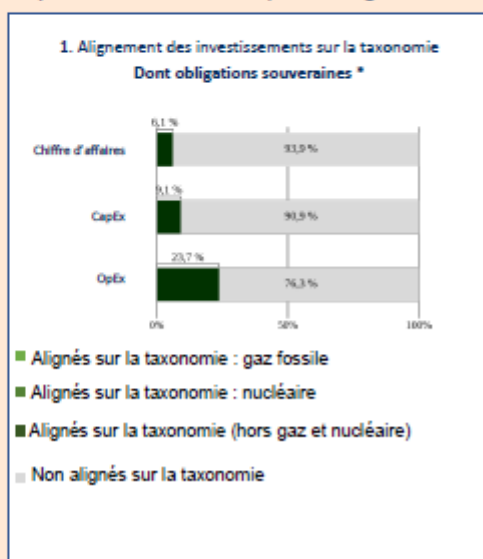
Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;

- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;

- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

La part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes est la suivante :

% alignement activités habilitantes : 3,92 %

% alignement activités transitoires : 1,08 %

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie est de 93.9%



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux ?

La catégorie « autres » inclut les investissements non durables, les outils de gestion de liquidités et les dérivés utilisés à des fins de couverture ou d'exposition temporaire.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Afin d'identifier les caractéristiques environnementales et/ou sociales des cas d'investissement, nous intégrons systématiquement leur performance sur les aspects E, S et G dans l'analyse fondamentale de ces derniers. En parallèle à l'analyse des dossiers, nous analysons les controverses passées, participons à des initiatives d'engagement individuelles ou collaboratives et engageons le dialogue directement avec des entreprises pour mieux apprécier leurs caractéristiques.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence est utilisé pour la définition de l'univers d'investissement. L'indice n'est pas spécifiquement construit pour promouvoir des caractéristiques environnementales ou sociales.

En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marche large ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marche large ?

Performances annuelles :

Performance du fonds : 1.44%

Performance de l'indice : 3.64%

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est l'Euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

PATRIMOINE CROISSANCE

Synthèse de l'offre de gestion

Code ISIN	Valeur liquidative d'Origine	Compartiments	Affectation des revenus	Affectation des plus values	Devise de libellé	Souscripteurs concernés	Montant min. de souscription initiale
FR0007020946	15 EUR	Non	Capitalisation	Capitalisation	EUR	Tous souscripteurs, plus particulièrement investisseurs particuliers	7 622,45 EUR / 500 parts

Le montant minimum de souscription initiale ne s'applique pas à la société de gestion et aux entités du Groupe Crédit Mutuel Asset Management.

Règles d'évaluation des actifs

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;

- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM.

	Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux /barème
1	Frais de gestion financière	Actif net	1,849 % TTC Taux maximum
2	Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0,101% TTC, taux maximum
3	Frais indirects maximum	Actif net	2,65%
4	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
5	Commission de surperformance	Actif net	Néant

Frais de recherche

Néant

Rétrocession de frais de gestion

Néant

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

- 1° Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
- 2° Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables

Affectation des revenus nets

Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation

Changements affectant le fonds

Néant

Comptes annuels
« Audité par le Commissaire aux Comptes »

PATRIMOINE CROISSANCE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Credit Mutuel Asset Management

4, rue Gaillon
75002 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2025

PATRIMOINE CROISSANCE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Credit Mutuel Asset Management

4, rue Gaillon
75002 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2025

Aux porteurs de parts du FCP PATRIMOINE CROISSANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif PATRIMOINE CROISSANCE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 29 mars 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

Bilan actif (Devise: EUR)

	Exercice 31/03/2025
Immobilisations corporelles nettes	-
Titres financiers	-
Actions et valeurs assimilées (A) (*)	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations convertibles en actions (B) (*)	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations et valeurs assimilées (C) (*)	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Titres de créances (D)	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	3,566,107.74
OPCVM	3,566,107.74
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-
Dépôts (F)	-
Instruments financiers à terme (G)	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-
Titres financiers empruntés	-
Titres financiers donnés en pension	-
Autres opérations temporaires	-
Prêts (I)	-
Autres actifs éligibles (J)	-
Loans	-
Autres	-
Sous Total actifs éligibles I= (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	3,566,107.74
Créances et comptes d'ajustement actifs	3,772.49
Comptes financiers	8,689.10
Sous-Total actifs autres que les actifs éligibles II (*)	12,461.59
TOTAL ACTIF I+II	3,578,569.33

(*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif (Devise: EUR)

	Exercice 31/03/2025
Capitaux propres :	-
Capital	3,516,373.36
Report à nouveau sur revenu net	-
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-
Résultat net de l'exercice	49,204.31
Capitaux propres I :	3,565,577.67
Passifs de financement II	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	3,565,577.67
Passifs éligibles :	-
Instruments financiers (A)	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-
Instruments financiers à terme (B)	-
Emprunts (C)	-
Autres passifs éligibles (D)	-
Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D	-
Autres passifs :	-
Dettes et comptes d'ajustement passifs	12,991.66
Concours bancaires	-
Sous-total autres passifs IV	12,991.66
TOTAL PASSIFS : I+II+III+IV	3,578,569.33

PATRIMOINE CROISSANCE

Compte de résultat (Devise: EUR)

	Exercice 31/03/2025
Revenus financiers nets	-
Produits sur opérations financières	-
Produits sur actions	-
Produits sur obligations	-
Produits sur titres de créances	-
Produits sur des parts d'OPC	-
Produits sur Instruments financiers à terme	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-
Produits sur prêts et créances	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-
Autres produits financiers	231.51
Sous-total Produits sur opérations financières	231.51
Charges sur opérations financières	-
Charges sur opérations financières	-
Charges sur Instruments financiers à terme	-
Charges sur Opérations temporaires sur titres	-
Charges sur emprunts	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-
Charges sur passifs de financement	-
Autres charges financières	-
Sous-total charges sur opérations financières	-
Total Revenus financiers nets (A)	231.51
Autres produits :	-
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-
Autres produits	-
Autres Charges :	-
Frais de gestion de la société de gestion	-80,121.20
Frais d'audit, d'études des Fonds de capital investissement	-
Impôts et taxes	-
Autres charges	-
Sous total Autres produits et Autres charges (B)	-80,121.20
Sous total revenus nets avant compte de régularisation (C)= A + B	-79,889.69

PATRIMOINE CROISSANCE

Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	6,244.07
Sous-total Revenus nets I = C + D	-73,645.62
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	-
Plus et moins-values réalisées	98,157.90
Frais de transactions externes et frais de cession	-
Frais de recherche	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-
Indemnités d'assurance perçues	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	98,157.90
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-5,486.18
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F	92,671.72
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	-
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	38,274.02
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	38,274.02
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-8,095.81
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	30,178.21
Acomptes :	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-
Acomptes sur plus ou moins-values latentes nettes versés au titre de l'exercice L	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K+L	-
Impôt sur le résultat V	-
Résultat net I + II + III + IV + V	49,204.31

STRATEGIE ET PROFIL DE GESTION

OBJECTIF DE GESTION

Fonds flexible, le fonds Patrimoine Croissance a pour objectif, au travers de l'investissement dans le fonds maître La Française Patrimoine Flexible (part F), de réaliser une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence 30% MSCI World dividendes réinvestis + 70% Barclays Euro Aggregate All Maturity Total Return Unhedged, sur l'horizon de placement recommandé de 3 ans, tout en recherchant à limiter son niveau maximal de perte, sur une année calendaire, à un pourcentage défini annuellement par la société de gestion et communiqué sur son site internet.

La performance du fonds sera inférieure à celle de son maître compte tenu de ses propres frais de gestion.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques.

Éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe R (Devise: EUR)

	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024	31/03/2025
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	17.16	16.83	16.16	16.72	16.96
Actif net (en k EUR)	5,542.89	4,830.32	4,194.37	3,969.52	3,565.58
Nombre de titres					
Parts C	322,995.718	286,839.789	259,439.456	237,292.008	210,196.037

Date de mise en paiement	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024	31/03/2025
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts C	0.24	0.36	0.18	0.20	0.44
Capitalisation unitaire sur revenus					
Parts C	-0.35	-0.35	-0.32	-0.34	-0.35

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est l'Euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

PATRIMOINE CROISSANCE

Synthèse de l'offre de gestion

Code ISIN	Valeur liquidative d'Origine	Compartiments	Affectation des revenus	Affectation des plus values	Devise de libellé	Souscripteurs concernés	Montant min. de souscription initiale
FR0007020946	15 EUR	Non	Capitalisation	Capitalisation	EUR	Tous souscripteurs, plus particulièrement investisseurs particuliers	7 622,45 EUR / 500 parts

Le montant minimum de souscription initiale ne s'applique pas à la société de gestion et aux entités du Groupe Crédit Mutuel Asset Management.

Règles d'évaluation des actifs

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM.

	Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux /barème
1	Frais de gestion financière	Actif net	1,849 % TTC Taux maximum
2	Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0,101% TTC, taux maximum
3	Frais indirects maximum	Actif net	2,65%
4	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
5	Commission de surperformance	Actif net	Néant

Frais de recherche

Néant

Rétrocession de frais de gestion

Néant

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

- 1° Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
- 2° Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables

Affectation des revenus nets

Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation

Changements affectant le fonds

Néant

Evolution des capitaux propres

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice	Exercice 31/03/2025
Capitaux propres début d'exercice	3,969,520.30
Flux de l'exercice :	
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.) ¹	154,490.81
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-614,975.67
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-79,889.69
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	98,157.90
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	38,274.02
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes ²	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes ²	-
Autres éléments	-
Capitaux propres de fin d'exercice (= Actif net)	3,565,577.67

¹ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

² Rubrique Spécifique aux MMF.

Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

	Exercice 31/03/2025
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	Nombre de titres
Catégorie de classe R (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	9,142.855
Nombre de titres rachetés	36,238.826
Commissions de souscription et/ou de rachat	Montant (EUR)
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	-
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
FR0007020946	R	Revenus nets : Capitalisation Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation	EUR	3,565,577.67	210,196.037	16.96

PATRIMOINE CROISSANCE

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays	Pays	Pays	Pays	Pays
Actif		Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif		Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-					
Options	-					
Swaps	-					
Autres instruments financiers	-					
TOTAL	-					

PATRIMOINE CROISSANCE

Exposition sur le marché des obligations convertibles

Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de delta	
		< 1 an	1 an < X < 5 ans	> 5 ans	<0,6	0,6 < X < 1
TOTAL	-	-	-	-	-	-

PATRIMOINE CROISSANCE

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autres
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	8.69	-	-	-	8.69
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures		-	-	-	-
Options		-	-	-	-
Swaps		-	-	-	-
Autres instruments financiers		-	-	-	-
TOTAL		-	-	-	8.69

PATRIMOINE CROISSANCE

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	[0 - 3 mois]]3 mois - 1 an]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	8.69	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-	-
TOTAL	8.69	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers	Devise
Actif	Néant
Dépôts	-
Actions et valeurs assimilées	-
Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Opérations temporaires sur titres	-
Autres actifs: Loans	-
Autres instruments financiers	-
Créances	-
Comptes financiers	-
Passif	Néant
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres	-
Dettes	-
Comptes financiers	-
Emprunts	-
Hors-bilan	Néant
Devises à recevoir	-
Devises à livrer	-
Futures	-
Options	-
Swaps	-
Autres opérations	-
TOTAL	-

Au 31 mars 2025, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en devise de référence de la comptabilité.

Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors Bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Si l'OPC détient les instruments listés ci-dessus, les méthodologies retenues pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillées dans le paragraphe «Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe» qui suit celui consacré aux Règles et méthodes comptables.

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
OPERATIONS FIGURANT A L'ACTIF DU BILAN		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés	-	
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de Titres Prêtés		
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces	-	
Dépôt de garantie espèces versée	-	
OPERATIONS FIGURANT AU PASSIF DU BILAN		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		-
Dettes		
Collatéral espèces		-
Dépôt de garantie espèces reçue		-

PATRIMOINE CROISSANCE

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0011883370	LFP PATRIMOINE FLEXIBLE-F	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Diversifiés	France	EUR	3,566,107.74
TOTAL						3,566,107.74

Créances et dettes : ventilation par nature

	Exercice 31/03/2025
Ventilation par nature des créances	
Avoir fiscal à récupérer	
Déposit EUR	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Autres débiteurs divers	3,772.49
Coupons à recevoir	
TOTAL DES CREANCES	3,772.49
Ventilation par nature des dettes	
Déposit EUR	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Provision charges d'emprunts	
Frais et charges non encore payés	8,149.02
Autres créditeurs divers	4,842.64
Provision pour risque des liquidités de marché	
TOTAL DES DETTES	12,991.66

Frais de gestion, autres frais et charges

Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie de classe R (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	80,121.20	2.05
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)	-	-

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	Exercice 31/03/2025
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

Autres informations

	Exercice 31/03/2025
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	3,566,107.74
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Catégorie de classe R (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/03/2025
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	-
Revenus nets	-73,645.62
Sommes distribuables au titre du revenu net	-73,645.62
Affectation	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	-73,645.62
Total	-73,645.62
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-

PATRIMOINE CROISSANCE

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/03/2025
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	92,671.72
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	92,671.72
Affectation	
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	92,671.72
Total	92,671.72
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-

PATRIMOINE CROISSANCE

Inventaire des instruments financiers au 31 Mars 2025

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Parts d'OPC et de fonds d'investissements				3,566,107.74	100.01
OPCVM				3,566,107.74	100.01
LFP PATRIMOINE FLEXIBLE-F	2,949	1,209.26	EUR	3,566,107.74	100.01
Créances				3,772.49	0.11
Dettes				-12,991.66	-0.36
Autres comptes financiers				8,689.10	0.24
TOTAL ACTIF NET			EUR	3,565,577.67	100.00

Le secteur d'activité représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du provider Bloomberg.

PATRIMOINE CROISSANCE

Inventaire des opérations à terme de devises (Devise: EUR)

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant	Devise	Montant
Change à terme						
Total	-	-		-		-

* Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation du fonds.

PATRIMOINE CROISSANCE

Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) (Devise: EUR)

Instruments financiers à terme - action

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				

PATRIMOINE CROISSANCE

Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) (Devise: EUR)

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

PATRIMOINE CROISSANCE

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part (Devise: EUR)

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Opération affectée à la classe de part	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
			Actif	Passif	
Futures					
Sous total			-	-	-
Options					
Sous total			-	-	-
Swaps					
Sous total			-	-	-
Autres instruments					
Sous total			-	-	-
Total			-	-	-

Synthèse de l'inventaire (Devise: EUR)

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)	3,566,107.74
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	12,461.59
Autres passifs (-)	12,991.66
Passifs de financement (-)	-
TOTAL	3,565,577.67

ANNEXE

Les comptes annuels N-1 (format ancien plan comptable) sont présentés en annexe conformément au Règlement ANC n° 2020-07 modifié par le Règlement ANC 2022-03.

Bilan actif

	Exercice 28/03/2024	Exercice 31/03/2023
Dépôts	-	-
Instruments financiers	3,970,070.30	4,190,046.24
Titres d'organismes de placement collectif	3,970,070.30	4,190,046.24
OPC Maitre	3,970,070.30	4,190,046.24
Opérations temporaires sur titres	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Créances	2,222.79	7,876.15
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	2,222.79	7,876.15
Comptes financiers	7,291.94	8,222.11
Liquidités	7,291.94	8,222.11
TOTAL DE L'ACTIF	3,979,585.03	4,206,144.50

Bilan passif

	Exercice 28/03/2024	Exercice 31/03/2023
Capitaux propres	-	-
Capital	4,002,336.82	4,230,982.44
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	49,646.40	47,034.18
Résultat de l'exercice (a,b)	-82,462.92	-83,647.15
 Total capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	 3,969,520.30	 4,194,369.47
Instruments financiers	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	10,064.73	11,775.03
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	10,064.73	11,775.03
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	3,979,585.03	4,206,144.50

(a) Y compris comptes de régularisations.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Hors-bilan

	Exercice 28/03/2024	Exercice 31/03/2023
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de résultat

	Exercice 28/03/2024	Exercice 31/03/2023
Produits sur opérations financières	-	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	208.87	36.26
Produits sur prêts	-	-
Autres produits financiers	-	-
TOTAL I	208.87	36.26
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-	-
Autres charges financières	-	-
TOTAL II	-	-
Résultat sur opérations financières (I + II)	208.87	36.26
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-85,391.08	-88,565.29
Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV)	-85,182.21	-88,529.03
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	2,719.29	4,881.88
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I + II + III + IV + V + VI)	-82,462.92	-83,647.15

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01 du 14 Janvier 2014, modifié.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Frais de gestion financière

- 1.849% TTC maximum

La dotation est calculée sur la base de l'actif net. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse,...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Frais administratifs externes à la société de gestion

- 0.101% TTC maximum de l'actif net

Frais de recherche

Néant.

Commission de surperformance

Néant.

Rétrocession de frais de gestion

Néant.

Méthode de comptabilisation des intérêts

Intérêts encaissés.

PATRIMOINE CROISSANCE

Affectation des résultats réalisés

Capitalisation.

Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation.

Changements affectant le fonds

Néant.

PATRIMOINE CROISSANCE

Evolution de l'actif net

	Exercice 28/03/2024	Exercice 31/03/2023
Actif net en début d'exercice	4,194,369.47	4,830,319.46
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	219,741.26	233,735.46
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-577,957.14	-676,939.24
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	51,422.79	49,526.32
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-	-
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transaction	-	-
Différences de change	-	-
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	167,126.13	-153,743.50
Différence d'estimation exercice N	476,567.55	309,441.42
Différence d'estimation exercice N-1	-309,441.42	-463,184.92
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme :	-	-
Différence d'estimation exercice N	-	-
Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-85,182.21	-88,529.03
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	3,969,520.30	4,194,369.47

Complément d'information 1

	Exercice 28/03/2024
Engagements reçus ou donnés	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	3,970,070.30
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables.

Complément d'information 2

	Exercice 28/03/2024	
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable		Nombre de titres
Catégorie de classe R (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	13,602.501	
Nombre de titres rachetés	35,749.949	
Commissions de souscription et/ou de rachat		Montant (EUR)
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-	
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-	
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	-	
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-	
Frais de gestion		% de l'actif net moyen
Catégorie de classe R (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	85,391.08	2.16
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)		-

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

(*) L'OPCVM sera susceptible de ne pas informer les porteurs de parts de manière particulière, ni de leur offrir la possibilité d'obtenir le rachat de leurs parts sans frais en cas de majoration des frais administratifs externes à la société de gestion qui serait égale ou inférieure à 10 points de base par année civile ; l'information pouvant alors être réalisée par tout moyen.

Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 28/03/2024
Ventilation par nature des créances	
Avoir fiscal à récupérer	
Déposit euros	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Valorisation des achats de devises à terme	
Contrevaleur des ventes à terme	
Autres débiteurs divers	2,222.79
Coupons à recevoir	
TOTAL DES CREANCES	2,222.79
Ventilation par nature des dettes	
Déposit euros	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Provision charges d'emprunts	
Valorisation des ventes de devises à terme	
Contrevaleur des achats à terme	
Frais et charges non encore payés	10,064.73
Autres créditeurs divers	
Provision pour risque des liquidités de marché	
TOTAL DES DETTES	10,064.73

PATRIMOINE CROISSANCE

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 28/03/2024
Hors-bilan	
Opérations de couverture	
Taux	-
Actions	-
Autres	-
Autres opérations	
Taux	-
Actions	-
Autres	-

PATRIMOINE CROISSANCE

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

PATRIMOINE CROISSANCE

Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	[0 - 3 mois]]3 mois - 1 an]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]	> 5 ans
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Devise
Actif	Néant
OPC Maitre	-
Opérations temporaires sur titres	-
Autres instruments financiers	-
Créances	-
Comptes financiers	-
Passif	Néant
Opérations temporaires sur titres	-
Dettes	-
Comptes financiers	-
Hors-bilan	Néant
Opérations de couverture	-
Autres opérations	-

Au 28 Mars 2024, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en devise de référence de la comptabilité.

Affectation des résultats

Catégorie de classe R (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 28/03/2024	Exercice 31/03/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-82,462.92	-83,647.15
Total	-82,462.92	-83,647.15
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-82,462.92	-83,647.15
Total	-82,462.92	-83,647.15
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

PATRIMOINE CROISSANCE

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 28/03/2024	Exercice 31/03/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	49,646.40	47,034.18
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	49,646.40	47,034.18
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	49,646.40	47,034.18
Total	49,646.40	47,034.18
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

PATRIMOINE CROISSANCE

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe R (Devise: EUR)

	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	16.97	17.16	16.83	16.16	16.72
Actif net (en k EUR)	5,995.78	5,542.89	4,830.32	4,194.37	3,969.52
Nombre de titres					
Parts C	353,230.660	322,995.718	286,839.789	259,439.456	237,292.008

	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024
Date de mise en paiement					
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Parts C	0.53	0.24	0.36	0.18	0.20
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Parts C	-0.34	-0.35	-0.35	-0.32	-0.34

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

PATRIMOINE CROISSANCE

Inventaire des instruments financiers au 28 Mars 2024

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Titres d'OPC				3,970,070.30	100.01
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne				3,970,070.30	100.01
LFP PATRIMOINE FLEXIBLE-F	3,398.8	1,168.08	EUR	3,970,070.30	100.01
Créances				2,222.79	0.06
Dettes				-10,064.73	-0.25
Dépôts				-	-
Autres comptes financiers				7,291.94	0.18
TOTAL ACTIF NET			EUR	3,969,520.30	100.00